



Loire-Authion, le 28 décembre 2017

Le Maire de Loire-Authion

à

Madame la Secrétaire général FO 49
Catherine ROCHARD

Affaire suivie par : France CASTAY

Objet : Rythmes scolaires rentrées 2018

Madame la Secrétaire générale,

Vous m'avez adressé, en date du 4 décembre 2017, un courrier faisant part de votre souhait du retour à une organisation des rythmes scolaires sur une base de 4 jours au sein des écoles de Loire-Authion.

Face à la possibilité ouverte aux communes de redéfinir l'organisation des rythmes scolaires, la commune de Loire-Authion a choisi d'engager un processus de réflexion et de concertation auprès des familles depuis cet automne. L'enquête conduite actuellement dans chacune des communes déléguées permettra de faire apparaître les besoins de ses habitants.

Sur cette base, le conseil municipal se prononcera par voie de délibération en février ou mars. Suivant les choix retenus, nous pourrons préparer la rentrée scolaire prochaine en tenant compte tout à la fois du service à rendre et du devenir des agents exerçant actuellement ces missions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes plus sincères salutations.

Le Maire
Gino Buisson